

8. Vérification des données

Veillez vérifier les données que vous avez saisies dans ce formulaire avant de le soumettre à la Commission européenne.

Pour apporter des modifications aux pages précédentes, cliquez sur «**Précédent**».

Informations vous concernant

Nom	M. Eric Labrousse
Adresse électronique	labrousse.erick@gmail.com
Langue	français
Rue et numéro	5 square Hector Berlioz
Code postal, localité	94700, Maisons-Alfort
Pays	France
Téléphone	637153437

Informations concernant l'autorité ou l'entité

Nom de l'autorité	commission européenne de l'environnement
Pays	France

Mesures nationales suspectées d'enfreindre la législation de l'UE

**Mesures nationales suspectées
d'enfreindre la législation de
l'UE**

Dépassement du niveau d'Information du 26/07/2018 sur la zone Île-de-France pour le polluant NO₂.
Concentration maximum en NO₂ sur l'Île-de-France : 205 µg/m³
Concentration maximum en NO₂ sur l'Île-de-France : 205 µg/m³ seuil à ne pas dépasser sur 1h : 200µg/M³ d'air En été le NO₂ doit être à 80 µg/m³ d'air sur la journée et grâce à l'heure d'été 1942 il est doublé en teneur C'est l'escrologie du gouvernement Français et des amis du maréchal pétain de l'ADEME qui glorifient l'heure d'été de 1942 dans la Nouvelle Europe de 1940 Je ne parle pas de l'ozone en été il est au maximum
Dépassement du niveau d'Information du 07/07/2018 sur la zone Île-de-France pour le polluant O₃.
Concentration maximum en O₃ sur l'Île-de-France : 202 µg/m³
Concentration maximum en O₃ sur l'Île-de-France : 184 µg/m³
Dépassement du niveau d'Information du 16/07/2018 sur la zone Île-de-France pour le polluant O₃.
Concentration maximum en O₃ sur l'Île-de-France : 184 µg/m³
O₃ sur l'Île-de-France : 195 µg/m³
Dépassement du niveau d'Information du 23/07/2018 sur la zone Île-de-France pour le polluant O₃.
Concentration maximum en O₃ sur l'Île-de-France : 208 µg/m³
Dépassement du niveau d'Information du 24/07/2018 sur la zone Île-de-France pour le polluant O₃.
Concentration maximum en O₃ sur l'Île-de-France : 202 µg/m³
Dépassement du niveau d'Information du 27/07/2018 sur la zone Île-de-France pour le polluant O₃.
Concentration maximum en O₃ sur l'Île-de-France : 232 µg/m³
Dépassement du niveau d'Information du 03/08/2018 sur la zone Île-de-France pour le polluant O₃.
Concentration maximum en O₃ sur l'Île-de-France : 233 µg/m³
Dépassement du niveau d'Information du 06/08/2018 sur la zone Île-de-France pour le polluant O₃.
Concentration maximum en O₃ sur l'Île-de-France : 207 µg/m³
Dépassement du niveau d'Information du 07/08/2018 sur la zone Île-de-France pour le polluant O₃.
Concentration maximum en O₃ sur l'Île-de-France : 184 µg/m³
Le seuil de 100 µg/m³ d'air sur 8h est explosé en FRANCE
Recommandation OMS Valeurs recommandées O₃ 100 µg/m³ moyenne sur 8 heures Sur la base de liens récemment établis entre la mortalité journalière et la concentration d'ozone dans l'air, la valeur seuil

d'ozone préconisée dans les Lignes directrices OMS relatives à la qualité de l'air a été abaissée par rapport à celle des éditions précédentes qui s'élevait à 120 µg/m³. L'OMS a publié ses premières recommandations sur la qualité de l'air global. Avec leur lancement, l'OMS invite les gouvernements à l'échelle mondiale à améliorer la qualité de l'air des villes pour protéger la santé des populations et d'appliquer des valeurs seuils beaucoup plus faibles pour les polluants. L'OMS déclare que la réduction des niveaux d'un polluant en particulier, inconnu comme les PM₁₀, pourrait entraîner la diminution de la mortalité dans les villes polluées, jusqu'à 15% par an. Les Lignes directrices proposent aussi de diminuer de façon substantielle les recommandations pour l'ozone et le dioxyde de soufre. Ces valeurs cibles sont bien plus sévères que ceux en vigueur dans différents pays du monde et pourraient demander la réduction du niveau de pollution d'un facteur 3. Les Lignes directrices pour la qualité de l'air global de l'OMS pour l'Europe, publiés pour la première fois en 1987, fournissent une base uniforme pour l'élaboration de stratégies pour le contrôle de la pollution de l'air et contribuent à l'amélioration de la santé publique en luttant contre les dommages des polluants atmosphériques. Les Lignes directrices apportent de l'information sur la réduction des polluants connus pour représenter des dangers à la santé et au bien-être des populations. Elles fournissent aussi des références pour la mise en place de standards nationaux de la pollution de l'air en indiquant les niveaux des polluants en dessous desquels une exposition sur toute la durée de la vie, ou une exposition moyennée sur une durée donnée, ne constituent pas un risque sanitaire.

Législation de l'UE qui, selon vous, n'a pas été respectée

Articles 11, Article 191 et 193 du Traité de Lisbonne
La Cour de justice de l'Union européenne a interprété le principe de précaution dans le sens d'une extension de son champ d'application. Dans un arrêt concernant la transmission de la maladie de la "vache folle" à l'homme, la Cour a précisé que le principe de précaution s'applique également à la protection de la santé des personnes. Dans des arrêts concernant le transfert de résistance aux antibiotiques de l'animal à l'homme et l'autorisation de médicaments à usage humain, la Cour a indiqué que les autorités publiques concernées pouvaient être tenues d'adopter activement des mesures de précaution. Par ailleurs, la Cour a interprété le principe de précaution de manière large: en matière de protection de la nature, elle a jugé que les autorités nationales ne pouvaient autoriser un projet que si elles avaient la "certitude qu'il est dépourvu d'effets préjudiciables pour l'intégrité du site concerné"; en matière de traitement des eaux usées, elle a jugé qu'un degré de causalité probable était suffisant pour exiger l'adoption de mesures de protection par les États membres. La Commission indique que: "l'invocation ou non du principe de précaution est une décision prise lorsque les informations scientifiques sont incomplètes, peu concluantes ou incertaines et lorsque des indices donnent à penser que les effets possibles sur l'environnement ou la santé humaine, animale ou végétale pourraient être dangereux et incompatibles avec le niveau de protection choisi." La recommandation 1432 du Conseil de l'Europe par les articles 8 et 9 et la convention européenne des droits de l'homme article 4 et 8

Description du problème

Veillez décrire le problème

la France ne respecte pas les seuils a la protection de la sante sur 8h de 12 à 20h sur l'ozone,Elle transpose en Heure TU et non en Heure d'été afin d'introduire des heures de nuits pour baisser artificiellement,la moyenne Durant l'année 2018 et en ete les seuils ont explose sans la moindre alerte de la France sur les risques de dépassement et le fait de ne pas appliquer la recommandation 1432 du Conseil de l'Europe sur les articles 8 et 9 C'est l'ADEME qui a promu l'heure d'été et qui aujourd'hui gère la pollution L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) français créé en 1991. Il est régi par la loi n° 90-1130 du 19 décembre 1990 (publié au JO du 22 décembre 1990) et le décret n° 91-732 du 26 juillet 1991 (publié au JO du 28 juillet 1991). Il est placé sous la tutelle des Ministères chargés de la Recherche et de l'Innovation, de la Transition écologique et solidaire, de l'Enseignement supérieur. L'ADEME suscite, anime, coordonne, facilite ou réalise des opérations de protection de l'environnement et la maîtrise de l'énergie, avec un budget de 690 millions d'euros en diminution (605 millions prévus en 2019) pour un effectif salarié de 963 équivalents temps-plein.L'Ademe aider aussi les 15 zones qui font en France l'objet de contentieux européens ou nationaux en raison du non-respect de seuils de pollution de l'air siége au conseil d'administration d'EDF Virginie SCHWARZ, Commissaire du Gouvernement auprès d'EDF et Directrice de l'énergie à la Direction générale de l'énergie et du climat rattachée au ministre de la Transition écologique et solidaire La vapeur d'eau des centrales nucléaires participent a la pollution a l'ozone par l'acide nitreux etude de 2006 Les scientifiques découvrent une nouvelle source de pollution atmosphérique à l'acide nitreux Des chercheurs français, suisses et allemands ont mis en évidence une nouvelle source de production d'acide nitreux (HNO₂). Ce gaz, précurseurs de l'ozone troposphérique, serait produit en présence de matière organique et d'oxyde d'azote.Une nouvelle étude, parue dans la revue Nature, dévoile de nouveaux mécanismes de production de l'acide

nitreux (HNO₂). Ce gaz est déjà bien connu et tient une place importante dans la chimie atmosphérique et particulièrement dans la pollution à l'ozone. Lors de la journée sans voitures en 2003 Durant l'opération « En ville sans ma voiture » une diminution des teneurs en monoxyde d'azote, dioxyde d'azote et monoxyde de carbone, polluants issus des gaz d'échappement des véhicules a été constatée par rapport au lundi précédent. Cependant, il est difficile d'attribuer avec certitude cette amélioration à la restriction de circulation en centre-ville, car les conditions météorologiques des 2 lundis comparés ne sont pas identiques. La campagne de mesure réalisée durant 13 jours apporte tout de même une première connaissance de la qualité de l'air à Chaumont. Les niveaux en polluants primaires (NO₂, NO, CO) sont comparables à ceux des agglomérations rémoise et troyenne. Les teneurs en ozone sont par contre plus élevées. Au vu de ces résultats, un dispositif de surveillance en ozone à Chaumont semble nécessaire, associé à une surveillance des polluants primaires afin d'informer et d'alerter les habitants en cas de dépassement des seuils. CAMPAGNE DE MESURES DU 13/09/03 AU 25/09/03 L'interdiction de circulation n'a eu par contre aucune influence sur les teneurs en ozone. Le niveau de ce polluant photochimique est même plus élevé le 22 septembre du fait des températures plus élevées que le 15 septembre confirme par l'étude de Chau et Zimmermann de 1988 Etudes Déchaux de 1986 à 1992 sur l'influence de l'heure d'été sur la pollution photo-oxydante, commandées par l'Agence pour la Qualité de l'Air (1987). "L'heure d'été polluée" (Presse Océan, juillet 1988) et Congrès mondial pour la pureté de l'air Montréal Canada (1992), dont la conclusion sur l'heure d'été, est: " il nous paraît inutile et dangereux de vouloir pérenniser cet usage..L'heure solaire diminuerait de 49% l'ozone sans aucune infraction à l'article 30 du Traité de Lisbonne Pour le P.A.N. (nitrate de peroxyacétyle), les accroissements sont plus élevés, voisins de 35 % et 62% pour H₂O₂..

**L'État membre concerné
reçoit-il (ou pourrait-il recevoir à**

Je ne sais pas

l'avenir) des fonds de l'UE liés à l'objet de votre plainte?

Votre plainte concerne-t-elle une infraction à la Charte des droits fondamentaux de l'UE?

Veillez expliquer en quoi la législation de l'UE est concernée et préciser quel droit fondamental n'a pas été respecté.

Oui

les articles 191 et 192 et 11 du Traite de Lisbonne et le non respect de la recommandation 1432 du Conseil de l Europe sur le principe de précaution et sur le climat L ozone,dioxyde d'azote sont des gaz a effet de serre qui réagissent aux UV et a la Vapeur d'eau des centrales nucléaires En france deux regions froides ont ete touche ces dernier jours par les PM10 suite a l'aggravation par l'heure d'ete UTC+2 La pollution aux particules fines (PM10) s'est installée au-delà du seuil réglementaire de 50 microgrammes/m3 depuis samedi sur le Nord-Pas-de-Calais, avec même un pic à 80 microgrammes/m3 enregistré dimanche. Lundi toute la région était notée 8, 9 ou 10, les plus mauvais indices de l'échelle pour une carte rouge vif, comme on en voit une dizaine de fois par an maximum.Brest, Saint-Malo et Saint-Brieuc sont les plus touchés En Bretagne, Brest, Saint-Malo et Saint-Brieuc sont les plus touchés, avec une qualité de l'air jugée « mauvaise à très mauvaise » , classée à un indice 8, sur une échelle qui monte jusqu'à 10. L'air est moins chargé en particules dans le sud du département, à Quimper, Lorient ou Vannes, avec un niveau 5 sur la même échelle, correspondant à un air « moyen à médiocre » . À Rennes, la qualité de l'air est légèrement moins bonne Le reste de la France aucune alerte cela prouve que la France manipule cette pollution en cachant la réalité au passage a l heure d'été UTC+2

Pièces justificatives

Liste des documents

recommandation_1432 Pétition 0193/2012 Pétition 1431/2015

Précédentes tentatives pour résoudre le problème

Avez-vous déjà intenté une action dans l'État membre concerné pour essayer de résoudre le problème?	Oui
Si oui, laquelle?	Mesure administrative (appels, plaintes auprès des autorités publiques centrales, régionales ou locales compétentes, plaintes auprès d'un médiateur national ou régional), Action en justice (j'ai déjà engagé une action dans l'État membre concerné pour résoudre le problème)
Recours administratif – Veuillez décrire le type de décision(s) qui en a résulté.	demande debat Assemblée Nationale+ Sénat
Action en justice — Pour quand la décision est-elle attendue?	Non aucune décision a ce jour
Avez-vous déjà contacté une des institutions ou un des services de l'UE ci-après, qui traitent les problèmes de cette nature?:	Pétition au Parlement européen: Pétition au Parlement européen Médiateur européen: Médiateur européen Autre: Autre (veuillez préciser)
N° de référence du Parlement européen:	Pétition 1431/2015
N° de référence du Médiateur européen:	1825/2018/DR
Nom de l'institution ou de l'entité contactée et référence de votre plainte, de votre dossier ou de votre correspondance:	conseil de l europe
Avez-vous connaissance d'une action en cours dans l'État membre concerné portant sur le problème soulevé dans votre plainte?:	Oui
Veuillez préciser:	Conseil d 'etat En juillet 2017, la Conseil d'Etat avait déjà estimé que le dépassement des valeurs limites en particules et en oxydes d'azote viole la directive sur la qualité de l'air. Il avait imposé au

gouvernement d'adopter au plus vite des plans permettant d'y remédier.